

BUDGET PARTICIPATIF : LES LAUREATS 2022 SONT CONNUS !

La commission de sélection du budget participatif a retenu trois projets présentés par des citoyens. Découvrez-les ici !

Dans son choix, la commission a retenu les projets susceptibles de bénéficier au plus grand nombre de citoyens, en les adaptant aux réalités de terrain, remontées par les services communaux.

Projet « Amélioration du quartier Hallette – Bouhette »

Proposé par des habitants du quartier, ce projet vise à aménager, le long du terril, sur terrain communal, un terrain de pétanque avec banc et plantation d'arbres fruitiers. Estimé à 5.000 €, il vise à renforcer la convivialité et le vivre-ensemble au sein du quartier.

Projet « Aménagement de la cuvette du Bonnet »

Proposé par des habitants du quartier, ce projet vise à maintenir un cadre naturel de qualité dans le « cratère » formé par le terril arasé et offrir aux citoyens un lieu de détente et de balades nature, le long de la Rue Grimbérieux.

Estimés à 10.000 €, les travaux et aménagements projetés sont les suivants :

- Création de zones nues et aménagements de mares pour le crapaud calamite ;
- Lutte contre les Espèces exotiques envahissantes (à savoir le Buddleia) ;
- Plantation d'une haie indigène ;
- Installation de bancs de repos ;
- Réalisation de panneaux didactiques sur la préservation du site et de sa biodiversité.

Projet « Réalisation d'un bac d'Incroyables comestibles et sensibilisation des habitants du quartier à une alimentation saine et locale rue Florent Joannès »

Proposé par l'ASBL « Savoir planter les choux », le projet vise à installer un bac d'incroyables comestibles sur le trottoir le long de la maison de quartier implantée Rue Florent Joannès. Le concept d'incroyables comestibles vise à créer une abondance gratuite de nourriture à partager pour tous, dans une démarche d'autonomie alimentaire locale, saine, durable, engagée et inclusive.

Estimé à 1.000 €, le projet comprend la réalisation en interne d'un bac en bois, les premières plantations et la réalisation de fiches pédagogiques. La gestion des plantations incombera ensuite au demandeur, dans le cadre d'une dynamique citoyenne à instaurer.

Les projets vont maintenant être mis en œuvre par les services communaux, en collaboration avec les porteurs de projets et la commission de sélection.

Intéressés ? Intrigués ? Que feriez-vous pour améliorer votre quartier et le cadre de vie des habitants de Saint-Nicolas ? Une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue l'an prochain !

Le budget participatif ?!?

Un budget participatif, c'est un outil qui permet aux habitants et associations locales d'être impliqués dans l'affectation d'une partie du budget communal (20.000 € en 2022).

Pour la première fois, un tel dispositif a été lancé sur notre commune. L'objectif est de développer la participation des citoyens et leur implication dans les enjeux locaux, tout en améliorant le cadre de vie communal.

Une commission, elle-même composée de citoyens volontaires, a étudié les dossiers sur base d'avis des services communaux. Confrontés aux réalités vécues par nos élus (contraintes financières, arbitrages etc.), ses membres ont tranché. Bravo à eux pour leur implication citoyenne et bénévole !

Pour ne rien rater sur le budget participatif, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.saint-nicolas.be/vie-communale/vie-pratique/budget-participatif>